

soumettre un rapport quand elle aura terminé sa tournée d'audiences à travers le pays; ce rapport inspirera certainement la politique future à l'égard des transporteurs régionaux. Pour ce qui est du rapport entre cette politique visant les transporteurs régionaux et la politique générale du gouvernement en matière d'aviation, c'est au gouvernement qu'il appartiendra de prendre des décisions quand il aura le rapport en main.

(Texte)

M. Brassard (Lapointe): Monsieur le président, je désire poser une brève question à l'honorable ministre des Transports relative-ment à la demande de subvention que la société Québecair a faite au gouvernement. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre s'il a eu des conversations avec des représentants de Air-Canada au sujet du retrait possible de cette société de la Couronne de l'aéroport de Saguenay, lequel est plus connu sous le nom de Bagotville?

L'hon. M. Balcer: Monsieur l'Orateur, j'ai des conversations continuellement avec les représentants de Air-Canada relativement à tous les sujets susceptibles d'intéresser mon ministère dans ses relations avec cette société. Pour ce qui a trait à la question de mon honorable ami, je puis lui dire que nous en avons discuté à plusieurs reprises.

M. Brassard (Lapointe): Monsieur le président, le ministre peut-il nous assurer que Air-Canada va continuer à desservir le Saguenay?

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, aucun changement n'est prévu à l'heure actuelle pour ce service.

M. Bourget: Monsieur le président, en tant que je suis concerné, j'ai une dernière question à poser à l'honorable ministre.

Afin que l'on puisse bien comprendre ce qui s'est passé relativement au contrat du transport du courrier, le ministre peut-il nous dire quel était le montant du contrat intervenu entre la société *Pacific Western Airlines* et le ministère des Postes?

De plus, le ministre peut-il nous dire combien il en coûte maintenant au ministère des Postes pour transporter le courrier en vertu du moyen de transport qu'il a adopté?

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, il va falloir que mon honorable ami attende à lundi afin de poser cette question-là à l'honorable ministre des Postes (M. Hamilton), car je n'ai pas les renseignements requis, étant donné qu'il demande des chiffres que seul le ministère des Postes peut fournir.

Quant à nous, la demande qui nous a été faite l'a été par la population d'une région,

alors qu'on nous a dit: «Écoutez, nous n'avons plus de service aérien, et nous en avons besoin». C'est la raison pour laquelle nous avons versé une subvention.

M. Bourget: Monsieur le président, je pense que le ministre comprend que les questions que je lui pose sont très importantes, car nous allons constater si le gouvernement était justifié ou non de faire ce changement-là.

N'ayant pas les chiffres requis en main relativement à ces deux contrats de transport du courrier, on ne peut pas établir la différence qui peut exister. Je ne demande pas au ministre de me répondre tout de suite, comme il nous a dit qu'il n'avait pas ces chiffres en main, mais nous aurons probablement l'occasion, lors de l'étude des autres crédits supplémentaires, d'obtenir une réponse du ministre afin que l'on puisse établir la différence du coût de transport.

(Traduction)

(Le crédit est adopté.)

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent—

666. Déficit d'exploitation et besoins de capitaux pour des canaux et ouvrages confiés à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent—Crédit supplémentaire, \$1,291,400.

Mme LaMarsh: Monsieur le président, je demanderais au ministre si, vu les observations continues de ceux qui s'intéressent à la diminution des droits de péage pour le canal Welland, il aurait quelque chose à annoncer dans ce sens. On me dit que ces derniers mois, le ministre a reçu un mémoire de l'Association pour l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent, et qu'il a donné à ce groupe quelque assurance que la réduction de ces droits de péage fera, cette année, l'objet d'une étude sympathique.

L'hon. M. Balcer: Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous avons eu une réunion très intéressante avec les délégués de cette association. Ils m'ont remis un mémoire, m'ont donné de nombreuses explications, en faisant ressortir les divers éléments qui pourraient motiver l'abolition des droits de péage pour le canal Welland. A la fin de cette entrevue, je leur ai donné l'assurance que je transmettrais personnellement leur demande au gouvernement et que celui-ci l'étudierait avec la plus grande attention.

Malheureusement, je ne puis encore donner de réponse à l'honorable représentante au sujet de la décision du gouvernement. La question est compliquée. Toutefois, je puis lui assurer que le gouvernement étudie très sérieusement la question.

[L'hon. M. Balcer.]